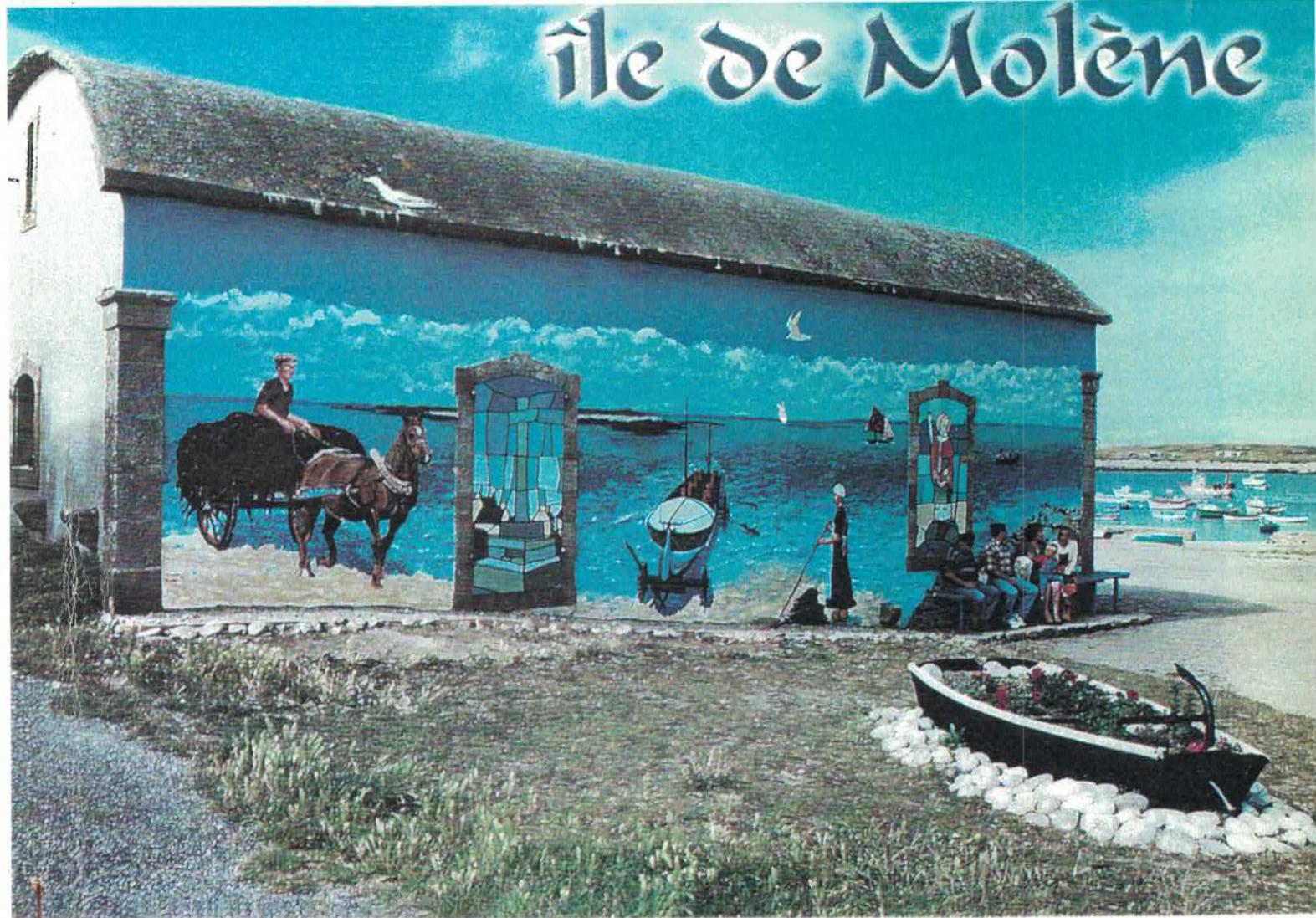
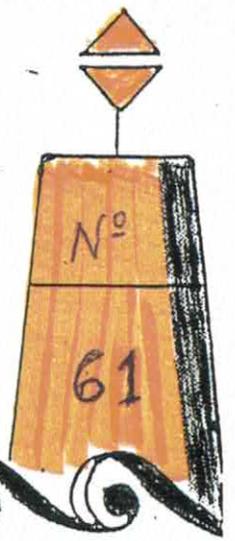
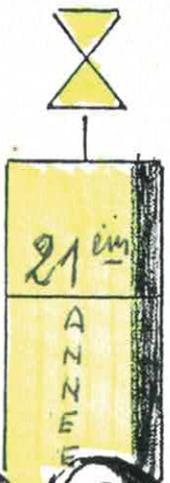


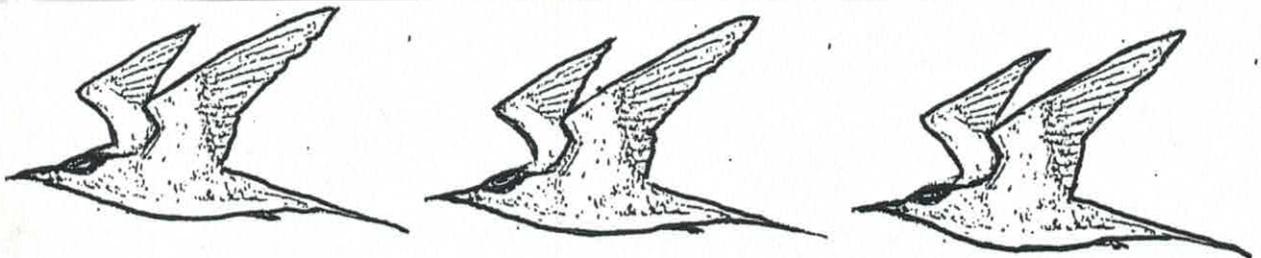
AR SKREO

BULLETIN DE L'AMICALE MOLENAISE

NOVEMBRE 1998



ESPACE ROUSSIN. FRESQUE DE L'AMICALE MOLENAISE



SKREO N° 61

NOVEMBRE 1998

SOMMAIRE

- Le mot du président
- Etat civil
- Echos et nouvelles
- Assemblée générale
- Eté 1998
- Connaissance avec GUIPRONVEL (1ère partie)
- Les pêcheurs à pied ont gagnés !
- Lettre de Patrick
- Poésie
- Mots croisés
- Les trois poires d'or

Le mot du Président

Eh, voilà ! Encore une saison de passée. Tout le monde a repris le collier de la rentrée, petits et grands, avec espérons-le des souvenirs plein la tête pour aider à passer l'hiver et des photos à regarder.

Vous trouverez plus loin, le résumé des diverses manifestations.

Le point culminant de l'Amicale a été bien sûr, le 20ème anniversaire fêté le 9 août avec la remise officielle de la fresque du Roussin à la commune tout comme il y a huit ans, la table d'orientation conçue par Michèle et Philippe Cloître, réalisée par Guy Trivoux et François Corbel.

Cette fois, nous avons fait appel à deux artistes brestois, Marine Brandel et Laurent Berthemet. Cette réalisation qui évoque le vieux Molène a satisfait une grande majorité de personnes qui reconnaissent le temps passé et ses valeurs.

La préparation des surfaces a été faite par l'Amicale et les employés municipaux et divers bénévoles le jour de l'environnement. Allez les Nantais, les femmes, badigeonnez. UN GRAND MERCI A TOUS.

Le 9 août choisi pour notre 20ème Anniversaire se devait de réunir tous ceux qui oeuvrent pour le bien de Molène et malgré la période de vacances, quelques élus ont pu y assister, Mr F. Cuillandre : député, Mr J. Y. Cozan, président PNRA et Denis Palluel, maire d'Ouessant. Un bar était ouvert sur le quai pour toute la population.

Tout ce monde s'est retrouvé à midi à table, et l'occasion était donnée au Président de récompenser les services rendus et l'assiduité du bénévolat. Ont reçu donc une médaille de reconnaissance de 20 ans de bénévolat, Mr Daniel Simon, Mme Yvette Masson, Mr Louis Squiban, Mr Roger Simon et René Masson.

Monsieur le Maire de Molène remerciait l'Association pour la constance manifestée dans son travail d'utilité publique communale et décernait à Yvette et René, la médaille communale au nom de tous.

Le soir, plus de cent personnes se retrouvaient à table avec une animation, le groupe Beg Braz : une soirée mémorable.

Ces travaux et réjouissances n'ont pu se faire que grâce à l'effort financier de nombreux partenaires dont l'Amicale bien sûr mais aussi, le Parc d'Armorique, le Conseil général, les entreprises Marcel Floch, l'E. I., l'Ozone, Bernicot, S.T.P.A. Roussel, SNEF, SOBEC, Paysage d'Iroise, Priser, Métabois. Merci à tous.

S'il y a quelques loupés dans les invitations ou organisation, veuillez nous en excuser.

Nous avons édité des cartes postales (voir page de garde) de la fresque et des canots fleuris. Les cartes sont à votre disposition au prix unitaire de 3 francs. Pour vos vœux de Noël, pensez-y ; ça remontera les finances.

A l'occasion du 20ème anniversaire, nous avons mis en exposition, pendant un mois, plus de 700 photos de 1978 à 98. Cette exposition a été très visitée et de nombreuses personnes ont pu voir et se procurer des photos des leurs, rajeunis, et se souvenir des anciennes festivités.

Connaissance des Communes du Pays d'Iroise : cette fois découvrons GUIPRONVEL, grâce à l'obligeance de Robert l'Hostis, Adjoint, que nous remercions.

NB : les adhérents qui n'ont pas renouvelé leur cotisation peuvent encore le faire, pour cette année. C'est toujours 60 F.

Amitiés à tous – Bonne lecture et Kénavo.

René Masson



*Remerciements des écoliers molinais aux artistes.
- gentil geste.*

ETAT CIVIL DE JUIN 98 à NOVEMBRE 98



MARIAGES :

- Joël MILLINER et Françoise CESSOU (Fils de Rose Bidan Milliner)
- Patricia GERVAIS et Thierry FREDIGO (Fille de Raymond et Nénette Corolleur)
- Emmanuel POZNANSKI et Sylvie SCHELLINO (Fils de Marie-Ch Cuillandre et Jean-Patrick)
- Katell TUAL et Alfred SIMLER (Fille de Jean-Pierre TUAL et Thérèse)
- Catherine MASSON et Serge de KERNAVANOIS (Fille de Guy Masson et Marie-Thérèse)
- Franck VIGOUROUX et Magali DIVERRES (Fils de Gérard Vigouroux et Danièle)

Meilleurs voeux et félicitations



NAISSANCES AUX FOYERS DE

- Stéphane Cuillandre et Carole (fils de Monique et Gilbert Cuillandre)	« Tony »
Jean-Luc Autret et Nicole Masson (fille de Jeanine et Noël Masson)	« Coline »
Christophe Preti et Betty (fils de Simone Bidan Preti)	« Inès »
Jérôme Bernède et Gaëlle Tanguy (Fille de lysiane et Georges Tanguy)	« Evan »
Gilles Guivarch et Corinne (Fils de Jeannette Le Bousse et Joël Guivarch)	« Alex »
Pierre Tanguy et Corinne (Fils de Michèle et François Tanguy)	« Pierre-Yves »
Goulven Amil et Céline (Fille de Marie-Thérèse Tanguy et Armand Amil)	« Mathieu »
Alain Le Berre et Annaïck (fille de Jean-Pierre Tual et Thérèse)	« Emeline »
Franck Vigouroux et Magali (fils de Gérard Vigouroux et Danièle)	« Lucas »
Luc Jonqueur et Hélène (fils de Marie Masson Jonqueur)	« François »
Denis COURT et Cathy (fils de Justine et Aimé Court)	« Audrey »

Longue et heureuse vie aux « petits Skréos » et félicitations aux parents.

Saluons aussi la venue au monde d'un petit « Skréo » ⇒ « Léonard », fils de Laurent et Hélène Berthemet, notre artiste peintre du Roussin.

DECES

Alphone NICOLAY	63 ans	Concarneau
Sœur Marie MASSON	92 ans	St Brieuc
Mr BIBAL (beau-père de Bruno Corolleur)	78 ans	La Garenne Colombe

SINCERES CONDOLEANCES.



LA CONTEUSE ROCHELLAIRE ET SON AUDITOIRE

Echos et Nouvelles

S.E.P.N.B. – La Maison de l'Environnement Insulaire a compté 1079 entrées cet été. De l'enquête réalisée auprès des visiteurs, il en ressort une très forte majorité de satisfaits (97 %).

Selon rapport SEPNB, nos îles de la réserve ont été fréquentées par 138 bateaux et 625 personnes. En 95, il y avait eu 186 bateaux et 683 personnes.

Personne ne sera étonné de savoir que la « perle Balanec » a reçu 101 bateaux et 449 personnes.

Saison sans problème sur le plan relationnel. Fréquentez nos îles et pensez à avertir le garde J. Y. Le Gall de vos visites, cela ne coûte rien et ça facilite le travail. En plus, des informations intéressantes peuvent vous être données.

Côté ornithologique, il est à noter une progression des cormorans (huppés et grands cormorans) sur Bannec et Roc'Hir.

Sur la réserve, l'Océanite tempête représente environ 400 couples et ce, malgré la prédation des goélands qui en ont tué 600 en trois ans.

Sur Triélen, les rats ont complètement disparu.

On comptabilise 69 couples de sternes Pierregrain et 120 couples de sternes Gaugué qui n'ont pu mener à bien les éclosions, probablement à cause du mauvais temps.

P.N.R.A. Parc Naturel Régional Armorique.

Les résultats du travail de Mamu Coquet apparaissent en plus de l'environnement en général avec remise en valeur de la zone classée et les murets auparavant enfouis apparaissent et sont reconstruits comme à l'origine. Les menhirs du Moulin Sud sont dégagés des broussailles et ont belle allure. Sûr que pour l'an prochain, il y aura encore du changement.

DERNIÈRE HEURE - M^r JOSPIN Premier ministre vient d'annoncer officiellement la création du Parc National Marin en mer d'Iroise. On en reparlera.

COMMUNE.

EAU – Les personnes qui sont intéressées par le branchement d'eau du réseau doivent le signaler à la mairie dès présent. Ceci permettra d'établir un calendrier de réalisation.

ROUTES - Une enquête d'identification et de classement des routes communales est en cours. Vous pouvez la consulter auprès du secrétariat de la mairie.

INAUGURATION le 6 Novembre pour

- la Poste,
- la Bibliothèque,
- la Maison Environnement
Insulaire ,
- l'Atelier communautaire.

Le bulletin municipal n° 2 devrait paraître bientôt. Il serait souhaitable qu'il parvienne à tous les résidents.



L' AQUA FAUNE DESSERVAIT MOÛÈNE CET ÈTE

L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale s'est déroulée devant une quarantaine de personnes à la salle communale en présence de Monsieur Marcel MASSON, Maire de Molène.

Le Président retrace le rapport d'activités de l'année passée :

- . Sortie sur le continent – repas au Rancho,
- . Aide au footballeurs lors des tournois,
- . Le goûter des Anciens,

et cette année, la mobilisation lors des journées de l'environnement de juillet et août et qui ont abouti :

- . Jardin d'agapanthes à la gare maritime,
- . Nettoyage du cimetière,
- . Rénovation des fours à soude,
- . Installation et peinture de nouveaux bancs,
- . Rénovation de l'espace Roussin,
- . Désherbage du terre-plein (les 5 – 10 ans),
- . Jardins de la mairie et abords de l'Eglise.

Merci à tous de votre participation et de la volonté affichée d'améliorer notre cadre de vie dans la bonne humeur.

A cette Assemblée Générale, la tendance pour l'année prochaine est de réaliser une journée d'animations sur le port avec jeux terrestres et nautiques. Que chacun y réfléchisse et n'hésite pas à donner ses idées auprès des membres de l'Amicale.

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT :

Messieurs François le Bousse et Claude Consorti ne se représentent pas. Le Président les remercie de leur action à l'Amicale.

BILAN FINANCIER

1^{er} Juillet 97 au 30 juin 1998

RECETTES		DEPENSES	
INTERETS	764,44	FOURNISSEURS	44315,65
BALS (14/07 - /08) +2 concerts	17555,00	Edition SKREO + PTT	3693,85
GALOCHE - ARC- PETANQUE	2070,00	Transport - Assur. - R.C.	5847,50
	4840,00	Frais fonctionnement - tombola	6378,64
LOTO	13676,00	Repas RANCHO	5075,00
FOOT-BALL	5100,00	Repas ANCIENS	4438,20
SORTIE RANCHO	1650,00	Annonces + fleurs décès	9333,58
REPAS ANCIENS	3888,00	Foot et sports divers	4104,00
TOMBOLA	1500,00	Achat fleurs	7212,13
	5000,00	Concerts	3475,00
SPONSOR FRESQUE	5000,00		
P.N.R.A.	7084,50		
FLEURS	727,12		
REVENTE			
COTISATIONS	16480,00		
	80335,06		
		Résultat	102 520,03
Existant au 30.06.97	22184,97	-	93 873,55
	102520,03	=	8 646,48 F
		dont banque :	8 427,39
		" espèces :	219,09

ILE MOLENE ou ILE DE MOLENE.

Une certaine polémique pourrait s'instaurer, chacun ayant ses arguments et références à faire valoir. Ne voulant pas discuter ici du sexe des anges, nous laissons le libre choix : Au grand dam des puristes, disons MOLENE !

Voici le nouveau Conseil d'Administration :

René MASSON	Président
Patrick CREAC'H	Vice-Président
Roger SIMON	Vice-Président (technique)
Yvette MASSON	Secrétaire
Andrée CORBEL	Trésorière
Marcel MASSON	Membres
Claude LE DUOT	"
Eric CARIOU	"
Georges COLLETER	"
Monique TICOS	"
Christian TUAL	"
Raymond GUILLOU	"
Bruno COROLLEUR	"
Jacques DUHOUX	"

Mr Louis SQUIBAN reste responsable du sport.



LES FOOTBALLEURS:

IL Y A QUELQUES ANNEES ...

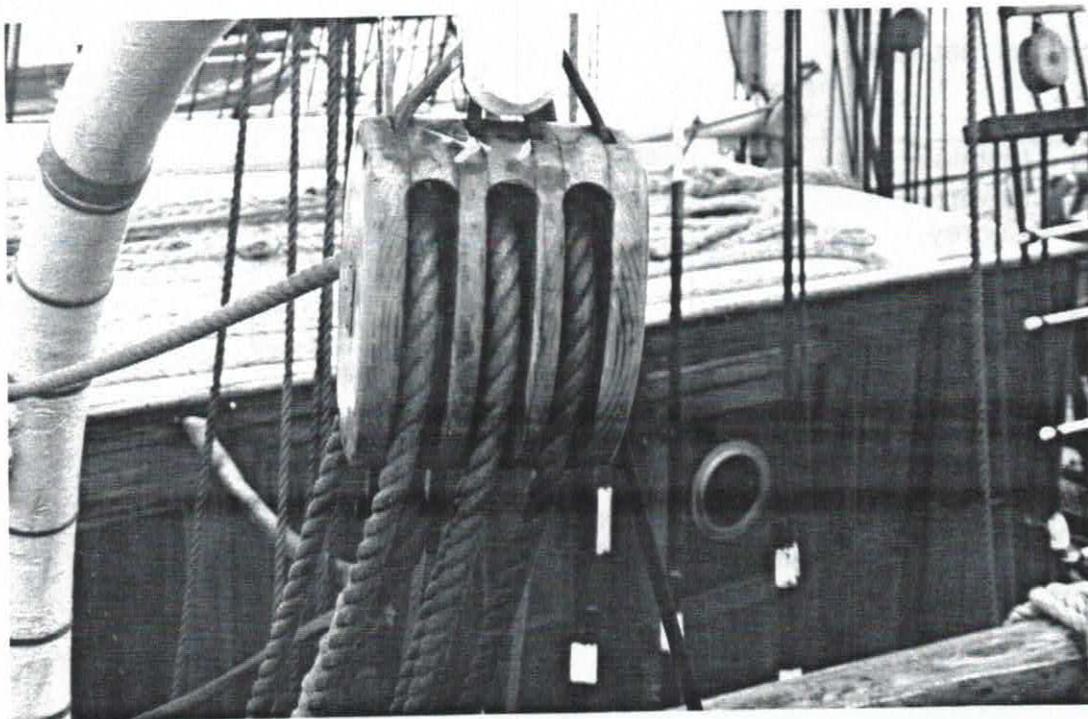
Comme vous le voyez, c'est un bilan sain mais serré quand même.

Les recettes surtout alimentées par vos cotisations et les diverses manifestations et aussi la tombola C.M.B. Association donnent un résultat net sans dépenses.

C'est pourquoi, nous le renouvelerons cette année si c'est possible. Je vous demanderai d'y faire bon accueil.

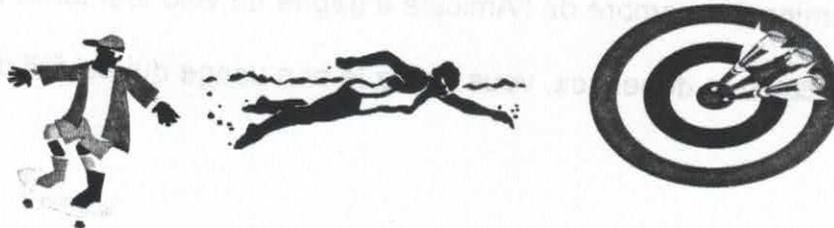
L'an dernier, un membre de l'Amicale a gagné un vélo tout terrain.

Dans la colonne dépenses, vous voyez le bon usage qui est fait de l'argent.



DISTINCTION. Nous apprenons que GOUVERN PERHIRIN est nommé Chevalier du Mérite Maritime pour son action à la S.N.S.R. Félicitations.

LE TIR A L'ARC rassemble toujours petits et grands, malgré le peu d'entraînement, il y a eu de beaux tournois, très acharnés jusqu'à la dernière volée, avec à chaque fois un duo qui se tient dans un mouchoir de poche : Roger, Bruno ou Bruno, Roger.



Chez les petits, très bonne fréquentation avec les conseils de Roger et des autres.

Voici les résultats :

1 – Mathieu 2 – Kévin 3 – Audrey 4 – Maël 5 – Erwan 6 - Raphaël	Coupe vainqueur Coupe second
--	---------------------------------

Coupes et friandises en récompense.

Roger Simon et Claude Le Duot continuent cette année leur entraînement et on les retrouvera l'an prochain pour encadrer les archers molénais.

- GALOCHE ET PETANQUE (Juillet / Août)

Jeux d'adresse qui attirent quasiment les mêmes joueurs.

En galoche, une nouvelle fois, Roger SIMON remporte la coupe devant Pierrot MAGUET et Laurent.

Pétanque : Victoire de Serge et René devant Roger et André TOMASINA. La demi-finale avait opposé Gilbert C. et Patricia à Louis et Stéphane.

- FOOTBALL

Deux journées : le tournoi des continentaux et le match à Ouessant.

Deux journées avec un succès incontestable de Molène.

- A Molène :

Molène vainqueur 2 à 1 de Lanvéoc sur 14 équipes engagées, le 3ème étant Lanrivoaré devant St Fregant 4ème.

Belle journée qui a drainé 250 personnes à Molène.

Remise des coupes aux finalistes mais également à :

- | | |
|----------------|-----------------|
| - BRELES | : Consolante |
| - ST FREGANT | : Meilleur goal |
| - LANRIVOARE | : Supporters |
| - PLOUGONVELIN | : Fair-play |

A noter la super prestation de Bruno dans les buts Molénais (arrêt de 2 penalties).

- A Ouessant :

La domination Molénaise était flagrante dès le début mais hélas sans concrétiser. Il est vrai que Ouessant possédait un excellent gardien de but.

Score final : 4 à 2 en faveur de Ouessant après un match très disputé. Un grand bravo aux joueurs ainsi qu'aux supporters des 2 équipes.

A l'année prochaine à MOLENE !

Au sujet de sport : Amicalistes pouvant obtenir des coupes auprès de leurs relations pensez à l'Amicale. Merci d'avance.



GUIPRONVEL

Description du Blason

Le blason communal veut associer le passé et le présent de la commune.

1° - LE PASSE ET LE PRESENT :

Par la roue à aubes du moulin et les trois épis de froment, il rappelle la vocation principale, de toujours, de GUIPRONVEL. : L'Agriculture.

2° - LE PASSE :

Les deux hermines et les fascés ondulés, empruntés aux armoiries de la famille de Kergadiou de Trémobian, rappellent l'influence de celle-ci durant des siècles.

3° - LE PRESENT :

Le patrimoine communal est symbolisé par le clocher de l'église paroissiale, un chef-d'oeuvre de style Renaissance dont la commune peut s'enorgueillir à juste titre.

Ce blason communal, forme XVII^e siècle, est constitué d'un écu principal, à la bordure de sable, divisé en deux parties, surmonté du nom de GUIPRONVEL accompagné de deux hermines, et en dessous une banderolle portant la devise "Gwelloc'h Gwella" (de mieux en mieux).

a) A la partition senestre :

Le clocher de l'église paroissiale.
De sinople au clocher de sable.

b) à la partition dextre :

Les fascés ondés des armoiries de la famille de Kergadiou de Trémobian, la roue à aubes et les trois épis de froment.

Six fascés ondés d'argent et d'azur, à la roue à aubes d'or surmontée de trois épis de froment de même.

GUIPRONVEL

SITUATION GENERALE

Des chiffres

- Population : - 522 en 1982 - *610 aujourd'hui*
- Superficie 839 hectares
- Située à 10 km, au nord-est de Saint-Renan
- Altitude moyenne 75 m
- Point culminant 89 m à Kersaliou
- Point bas 35 m

Elle a rejoint le canton le 1^{er} mai 1973, elle appartenait précédemment à celui de Plabennec. Cependant, elle reste administrativement écartelée : CCPI; PTT, Equipement et Centre de Secours, *Perception de S^t Renan; Gendarmerie de Plabennec* et Syndicat d'Electrification de Ploudalmézeau.

La rivière "Le Garo", affluent de l'Aber-Benoît à la grève des Anguilles (Aod ar Sili) près de Locmajan, lui sert de frontière naturelle, à l'est et au nord, avec Coat-Méal et Plouguin. A l'ouest, la rivière de "Milin an Traon" (affluent du Garo) la sépare de Tréouergat ; tandis qu'au sud, sa limite avec Milizac est artificielle. Le cours d'eau de "Milin Vian" (affluent du Garo) lui sert d'axe central.

Guipronvel bénéficie d'un climat doux et humide, souvent balayé par le vent. Les anciens y exprimaient souvent la météo en langage folklorique et poétique : "Ruz pa guz ; gwen pa zao : amzer Vrao" (si le soleil est rouge quand il se couche et blanc quand il se lève : il fera beau). Les Guipronvelois n'aiment pas entendre les cloches de Milizac, situées au sud-sud-ouest : avel izel = vent du sud, annonciateur de pluie. Ils préfèrent le carillon de Coat-Méal qui annonce en été un temps chaud et sain, et en hiver, un temps froid et sec.

L'agriculture, de type essentiellement familial, y demeure l'activité principale. Elle s'est modernisée et a progressé considérablement. *... témoin avec Coat Méal, de 1955 à 1957.* L'exode rural a été très fort de 1945 à 1965, et se poursuit avec le départ en retraite des exploitants de l'époque. La régression de la population rurale est telle que la commune ne compte plus qu'une quinzaine d'exploitations, utilisant une main-d'œuvre très réduite, malgré une superficie nettement plus grande par unité de production.

Le remembrement réalisé en 1971 a bouleversé le paysage; des valeurs patrimoniales ont disparu.

Peu de vrais sentiers subsistent, ceci explique que le circuit des randonnées pédestres emprunte surtout des voies goudronnées.

Pour pallier la disparition des talus, l'association foncière de remembrement puis ensuite la commune ont incité les exploitants à installer des brise vent (haies de différentes essences) au milieu des parcelles et surtout en bordure des routes et pour délimiter les propriétés.

C'est ainsi que 18 Kms de haies ont été plantées en 4 ans, préparant ainsi un meilleur environnement pour demain.

GESTION DE L'EAU :

□ MILIEU :

- cours d'eau (noms, linéaires, hiérarchisation...)

3 cours d'eau sur la commune :

* le plus important : le Garo (frontière avec COAT MEAL)

* Milin ar Pont et Milin ar Traon

- bassin versant

* Le Garo part de Kerhenguer en Milizac et se jette dans l'Aber Benoît près de Locmajan.

* La rivière de Milin ar Pont ou Milin Vihan prend sa source à Kéraody en Milizac

- zones humides, zones de bas-fond sensibles

Les proches abords des rivières sont des zones particulièrement humides et d'accès difficile. Un nettoyage des rivières a été réalisé en 92/93. Ce nettoyage devrait être reconduit tous les ans pour préserver la qualité de l'environnement, et améliorer l'écoulement des rivières.

□ EAU POTABLE :

- mode de gestion

Régie communale

- qualité et quantité de la ressource (provenance, répartition des apports, connexions, périmètres de protection des captages...)

Le captage de Toul an Dour produit environ les 2/3 de la consommation d'eau potable de la commune. Elle contient une teneur en nitrates de 70 mg/l et doit être mélangée à un apport d'eau du Bas Léon (1/3 environ). Le mélange se fait dans le réservoir à tollan.

La commune vient de donner son accord pour que les études hydrogéologiques et agropédologiques soient réalisées afin d'établir le périmètre de protection du captage : étude confiée au Syndicat hydraulique du Bas Léon.*

- unités de traitement, réseaux d'alimentation

Le traitement de l'eau du captage se fait à la station de pompage par un apport de chlore et de neutralite.

L'eau est ensuite dirigée vers le réservoir où elle est mélangée à l'eau du Bas Léon.

Elle est ensuite distribuée aux abonnés par le réseau communal (datant de 1982) qui couvre aujourd'hui pratiquement toute la commune.

Le secteur de Kersaliou, Croas ar Roué est alimenté par la commune de Milizac.

* Depuis peu, une action de réalisation de forage est engagée, car il s'avère illusoire de poursuivre l'exploitation du captage qui présente un taux de nitrates trop élevé.

EQUIPEMENTS

- Ecoles : maternelle et primaire, ont été fermées en 1990 (bâties en 1890).
 - Une salle polyvalente.
 - Un terrain des sports.
 - Electrification totale depuis 1952.
 - Adduction en eau potable depuis 1959, avec un château d'eau depuis 1988.
 - Remembrement depuis 1971, avec un réseau routier remodelé à la clé. *Pos adoptée en 1984*
- Ainsi, malgré sa modestie, Guipronvel n'est pas restée à l'écart du progrès...

ORIGINE ET CREATION DE GUIPRONVEL

Elle a constitué longtemps *une seule et même paroisse* avec Milizac avant d'en devenir sa *trêve*.

Les noms en *Gui*, d'origine latine, signifient *bourg* ou *centre* d'une paroisse primitive, souvent très vaste. Les spécialistes de l'histoire celto-bretonne affirment que Guipronvel a été, à l'origine, le centre d'une circonscription religieuse, un *plou* comprenant Guipronvel - Coat-Méal - Milizac - Bohars - Guilers - Lanrivoaré - Tréouergat, ayant pour limites d'autres "*plou*" tels que Plouvien - Ploevas (Guipavas) - Plouzané - Plouarzel - Plourin - Plouguin. Le "*Plou*" s'étant "*disloqué*", Guipronvel perdait définitivement ses prérogatives d'origine vers 1400, en faveur de Milizac, dont elle resta la *trêve* jusqu'à la Révolution.



Elle est devenue *commune autonome* sous la I^e République en décembre 1789 et *paroisse* en 1852.

Dès 1647, le Père Cyrille Le Pennec nous présente la paroisse sous le vocable de N.-D. de Bonne Nouvelle et Saint-Ronvel, comme patron secondaire. Celui-ci serait-il le fondateur, l'évangéliste ou un simple ermite ? La question reste sans réponse... mais, toujours est-il que la tradition populaire place son ermitage au bois de Coat-Douen, au nord-est du territoire, où des pans de murs et une fontaine, dernières traces de sa présence, sont en voie de disparition. Selon toute vraisemblance, la christianisation remonterait au VI^e siècle, au moment où les Irlandais et Gallois fuient leurs îles devant les Anglo-Saxons et fondent leurs "*Plou*" ou paroisses, en Armorique.

Dans son livre "*Guide de la Bretagne Mystérieuse*", G. Le Scouézec avance, sans vouloir proposer une hypothèse nouvelle, que le village de Tollan serait peut-être à l'*emplacement de la cité de Tolente*, ruinée dit-on en 875 par les Normands. Tolente

aurait été un moment la capitale de la Domnonée. Albert le Grand en fait une "*riche ville*" séjour d'un prince Jugonus que le légendaire Conan Mériadec aurait vaincu... Cependant, bien que non localisée par les historiens, Tolente est généralement admise à Plouguerneau, ce qui rend l'hypothèse précitée peu crédible.

PATRIMOINE ET CURIOSITES

MONUMENTS RELIGIEUX :

La coquette église actuelle date de 1652. Elle aurait été construite à l'instigation des seigneurs de Trémobian, comme l'indique une déclaration des biens de Michel-Jean-Baptiste de Kergadiou, seigneur de Trémobian, du 6 août 1758, qui parle de la tombe armoriée, du bénitier et des vitres de la famille, fondateur de l'église de Guipronvel. Le chœur date de 1779. Le clocher-mur à deux étages de cloches et galerie, est percé à sa base d'une porte gothique. De style renaissance, il possède une architecture remarquable : une galerie reposant sur une corniche en encorbellement, des volutes, des urnes, des crossettes moulurées. Un ossuaire est accolé au porche sud de l'édifice.

En 1646, le père Cyrille Le Pennec la signale sous le vocable de Notre-Dame de Bonne Nouvelle et comme un lieu de grande dévotion à la Mère de Dieu, enrichie des libéralités des seigneurs de Kergadiou de Trémobian. Le patron secondaire est saint Ronvel, dont l'ermitage se situe dans un petit bois à un kilomètre au nord-est du bourg, selon la tradition.

L'église actuelle date de 1652 et possède de solides murs bâtis en grand appareil (grandes pierres de taille). Un ossuaire est accolé au porche sud. Elle forme avec le clocher, de style Renaissance nettement accusé dans les détails, et le calvaire monumental du cimetière, un ensemble architectural, l'un des plus beaux du canton.

Les anciennes chapelles de Trémobian et de "Goadec" ont disparu. Les deux oratoires sont dédiés à la Vierge Marie : celui de Toul an Dour est très ancien ; tandis que celui de Poul Bras fut érigé en commémoration du centenaire des apparitions de Lourdes en 1959.

Quatre calvaires seulement ont survécu au remembrement, sur dix : un monumental à neuf statues au cimetière, datant de la construction de l'église ; un très ancien à Milin ar Pont, dit "Kroas Tollan", jadis à l'extrémité nord de ce village ; le calvaire de Toul an Dour, dit "Kroas ar Quinquis", jusqu'à 1890 au sud de ce village ; enfin un dernier à Kerhoulo, un petit dit "Croasic Ver" (la petite croix courte).

CHATEAUX ET MANOIRS

Un seul subsiste encore à Guipronvel : celui de Trémobian, dont l'histoire est surtout connue à travers la famille de Kergadiou, qui en fut le propriétaire du XIV^e à la Révolution. L'actuel, en pleine restauration, ainsi que son parc, date de 1860 et n'est plus habité depuis 1905 par des familles d'origine noble. Le vivier et le pigeonnier ont disparu, tandis que l'étang de plus de trois hectares s'envase. La forêt environnante du domaine régresse d'année en année au profit de l'agriculture. Le reboisement n'est plus assuré.

Le manoir du bourg "Maner ar C'hastel" (manoir du château), dépendant également de Trémobian, a disparu ; tout comme le château du "Ménez ar C'hastel Bras", dont le remembrement a déblayé les derniers pans de murs en ruines : il était situé au carrefour du CD 3 et de la route de Lannuel, au sommet de la grande colline où il jouissait d'un panorama grandiose.

La gentilhommière de Kerguélen existe encore, mais le domaine est maintenant une pépinière. Celle de Kerhoulo a été démolie en 1973 : hélas, l'entrée secrète du mystérieux souterrain, qui la "reliait" à Kérebél et à Kéroulac'h, n'était pas sous les dalles de l'escalier à vis...

LES PECHEURS A PIED ONT GAGNE

Titre Ouest-France du 9 octobre 98



Lionel Jospin a abrogé le texte de 1994 interdisant la pêche à pied sur quelques portions du littoral.

Les pêcheurs à pied qui manifestaient en février 96 où participait le Président de l'Amicale molénaise, au Fret, ont gagné. Ci-dessous sa lettre reflétant notre sentiment.

Molène n'était pas ce jour là concernée mais la solidarité le voulait et peut-être qu'un jour, un coup de main du continent sera utile aux îliens pour le maintien des us et coutumes.

Pêche à pied (un article de plus)

La directive de Bruxelles du 15/07/91 applicable en FRANCE suite au décret du 26/04/94 règlemente "la mise sur le marché de coquillages pour qu'ils n'altèrent pas la santé des consommateurs".

Mais cette loi concerne uniquement les zones du littoral où l'on trouve des établissements aquacoles (moules, huîtres, etc...).

Ailleurs, c'est peut-être mauvais mais c'est autorisé de vous empoisonner.

De qui se moque-t-on ? Ne nous en prenons pas aux eurocrates de Bruxelles. Ça vient de chez nous et "quelqu'un" a laissé inclure la pêche récréative dans le texte. A qui ça profite... à personne.

Les bassiers, c'est une catégorie de gens calmes qui aiment le bord de mer, des pépères qui, en dehors des grandes marées achètent leur coquillages à l'étal, et si d'un seul coup, pendant six mois cette clientèle arrêterait de consommer ?

Jusqu'à présent, le service de santé signalait les zones et périodes polluées, les gens étaient avertis.

Croyez-vous que si ça rendait malade on y retournerait. C'est maintenant que nous serons malades si on ne peut y aller.

Le résultat serait grèves désertées, sans aucun attrait pour beaucoup de gens et touristes, la Bretagne sans accès à la grande marée. Bravo pour la promotion.

- Alors, on va à la pêche ?
- Non pas le droit, allez au bar ou allez "sniffer" ça, c'est autorisé et puis ça créera des emplois plus tard pour la "désintox" et qui sait autre délinquance.

Le milieu nature, la découverte :

- Dis pépère, comment on trouve des palourdes ?
- Eh bien petit, regarde la télé et entre deux spots de pub on te montrera en blouse blanche comment ça se fait scientifiquement.

La répression c'est tellement facile mais quelle gloire pour les uniformes d'arrêter leur grand-père, cette génération d'AFN qui aspire à la paix. Utilisons cet argent à la prévention de la pollution, en amont.

Il y a d'autres endroits où la démonstration de force serait utile. Tout le monde les connaît. Ah, s'il y avait des grandes marées en Corse, quelle référence ce serait.

Messieurs les élus, luttiez contre cette application nuisible, soyez au rendez-vous des bassiers.

Monsieur le Préfet, gardez à la côte son attrait, ne décevez pas tous ces gens pacifiques, maintenez sans frais les us et coutumes, que par ailleurs on cherche à reconstituer.

A quand l'interdiction du ramassage des châtaignes et des champignons et la cueillette des mûres et des noisettes.

Mon cher René,

Je vais quelque peu déroger à l'habitude, en ce sens que, généralement, on fait l'éloge d'une personne lorsque celle-ci quitte ce bas monde. Or toi, tu es là, et bien là. Raison donc, qui plus est, de rendre hommage à ton action, à ce que tu es, même si, quelque part, ton humilité peut en prendre un coup. C'est parfois, fort heureusement, la "rançon" des gens bien, des gens de bien.

Si je n'avais qu'un seul mot à pouvoir utiliser pour te situer, je dirais, très simplement, que tu es un homme charitable. Un homme qui a fort bien compris, depuis longtemps, que donner c'est beaucoup recevoir.

Tu es (et tu resteras quoi qu'il advienne) le père-fondateur de l'Amicale Molénaise. Une association à laquelle j'ai tout de suite adhéré, car sa cause était MOLENE, c'est-à-dire ce que nous sommes.

Bien évidemment, tu me rétorqueras, à juste titre d'ailleurs, que, seul, tu n'aurais rien pu faire. Soit. Mais un bateau, sans un homme à la barre, sans un bon marin, ne peut aller qu'au sec, tu le sais aussi bien que moi... Surtout lorsqu'il y a de la brume ou que la mer est grosse... Et, en ce qui concerne ton Amicale, tu es un sacré Capitaine.

Derrière toi il y a Yvette que j'associe pleinement à ton action. C'est une évidence. Sans elle, tout ce qui a été fait, depuis maintenant 20 ans, n'aurait pas pu l'être. Vous tirez tous deux sur le même "bout (te)". Quelle richesse vous avez apporté à votre vie de couple, à votre vie tout court ! Elle vaut bien, cette richesse-là, bon nombre de comptes en banque... C'est du moins ma conviction profonde. La journée-anniversaire des 20 ans, qui fut une réussite, en témoigne, si besoin était.

Vous avez toujours œuvré, l'un et l'autre, pour ce qui a été, et restera, *ad vitam aeternam*, ma "fiancée préférée". Il y a tout juste 20 ans, à elle aussi, je rendais hommage par un poème paru, me semble-t-il, dans le premier Bulletin de l'Amicale. Aujourd'hui, 20 ans après, j'ai envie de vous unir, symboliquement, et à titre de remerciement pour "elle", à cette poésie.

Voici, c'est pour vous.

Patrick.

POESIES

SUR

LA MER

LA MER

LA MER BRILLE
COMME UNE COUILLE ;
ON A ENVIE DE LA PECHER.

LA MER EST VERTE
LA MER EST GRISE,
ELLE EST D'AZUR,
ELLE EST D'ARGENT ET DE DENTELLE

PAUL FORT

LA VAGUE

POUR SE FAUFILER
DANS L'ETROIT CANAL
QUI MENAIT AU PORT AVANT LES BASSINS,

ELLES SE PRESSAIENT, TES VAGUES,
LORS DE LA MAREE,
ELLES SE BOUSCULAIENT.

ELLES AVAIENT BESOIN
QUE L'INTERMINABLE
SOIT FINI POUR ELLES.

GUILLEVIC, Carnac

MOLENE, MON ILE.

Je t'aime, Molène, pour ce que tu représentes,
Pour cette façon à toi de savoir être tendre,
Pour m'avoir donné, voici quelques années,
Le plaisir et la fierté de naître Molénais.

Je t'aime pour ton "ambiance tendresse",
Pour toutes ces belles années de ma petite jeunesse,
Pour avoir pu grandir dans ta simplicité,
Qui fait qu'à jamais, je te suis attaché.

Je t'aime pour ton calme, ta solitude, ta beauté,
Pour n'être qu'un caillou, un tout petit rocher ;
Pour ta douce vie, à la fois simple et compliquée,
A laquelle nous sommes tous intimement liés.

Je t'aime pour ton humble et infini courage
Qui fait de toi cette île aux mille sauvetages ;
Et si ton nom ne figure point sur les cartes de France,
Pour nous qui t'aimons, cela est une chance.

Bien souvent, je te compare à une belle maîtresse,
A qui l'on ne s'adresse qu'avec délicatesse ;
Que l'on retrouve toujours avec beaucoup de joie,
De qui l'on se sépare avec grand désarroi.

Pour tout ceci, je t'aime, et pour bien d'autres choses encore,
Voilà pourquoi, toujours, nous vivons de consort.
Tu symbolises le charme, la vie, la générosité
Et je te voue une sincère et profonde fidélité.

Patrick CREAC'H.

MESSAGE D'UN EXILÉ

*Ils sont là les fidèles
Sur cette île bretonne
Où le vent souffle et mord
Pour les déraciner.*

*Ils sont là les amis
Sous ces ciels débridés
Sur ces rochers rompus
Et ces eaux lacérées.*

*Liée d'un fil d'Ariane
Une vieille amitié
Nous soude et nous unit
Par le corps et dans l'âme.*

*Il n'est pour être bien
Que de savoir qu'ils sont.
Alors, dans la détresse
Leur ferveur est présente
Pour nous guider un peu
Nous, qui sommes si loin
Et qui avons perdu
Le feu, dans la tourmente.*

8 avril 1995

Pierre Dubose

"VOILES DU SKREO "

C'est l'enseigne qu'un enfant de Molène fait flotter Rue des sauveteurs au Havre.
En effet François Desnoyers petit fils de Marcel Masson a créé sa voilerie fièrement baptisée "Voiles du Skéo", ceci après une formation de maître voilier auprès de Christophe Arthaud.

L'attachement molénais lui colle à la peau comme à tous les exilés, et les vues de l'archipel qui décorent ses locaux, lui rappellent son île.

Les Skréos sont hardis et audacieux, François l'est aussi. Bon vent "Pays"!

Avec toute notre sympathie...

MOTS CROISÉS DE J

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	B	E	R	A	T	Q	U	E	S
2	E	S	A	U		U	S	E	E
3	Q	U	I	L	L	E	S		M
4	U	S	E	S		S	E	N	E
5	I		S		A	T	L	A	S
6	L	I		U	N	I		T	T
7	L	E	O	N		O	S		R
8	E	N		I	N	N	O	V	E
9	S	A	U	R		S	U	A	S

HORIZONTALLEMENT

1. ~~Petits chapeaux~~
2. ~~Vendit son droit pour un plat de lentilles~~ = A bout
3. ~~Reposent parfois sur le fond.~~
4. ~~Fatigues~~ = Répond
5. ~~Recueil fermant~~
6. ~~Neune chinoise~~ = Dans une locution latine.
phonétiquement : repas.
7. ~~Prénom~~ = Pépin
8. ~~Préposition~~ = fait un changement
9. ~~Tel un harang~~ = Surtout

VERTICALEMENT

1. ~~Soutiens~~
2. ~~Dieu de la guerre~~ = Victoire napoléonienne
3. ~~Poissons~~
4. ~~Sans valeur~~ = jointure
5. ~~Premières d'une série~~
6. ~~Nécessaire des réponses~~
7. ~~Dans la Corrèze~~ = Roubaie
8. ~~Fin de participe~~ = Fin de partie = Avance
9. ~~Il en faut deux pour la boucler.~~

Les trois Poires d'or.

Il était une fois, il y a bien longtemps de cela, entre Daoulaz et Logonna, un petit Royaume, Douar-Lapinet.

Le Roi de ce Royaume avait pour seule richesse, en dehors de ses deux garçons et six filles, un poirier dans son jardin. Ce n'est pas vraiment une richesse me direz-vous ! Seulement ce Poirier était particulier, il produisait trois poires par an, grosses comme un melon et d'argent, en juillet. Et si on les laissaient murir encore un peu plus jusqu'en août, elles devenaient grosses comme des citrouilles et d'or.

Mais le Roi avait rarement le temps de les ramasser, on les lui volait avant. Aussi Yann, l'aîné des garçons n'était pas très content, il voulait sa part d'héritage tout de suite. Le père finit par accepter en donnant la poire du Nord pour Claudik, la poire du milieu pour la dote des six filles et celle du Sud pour Yann, à charge pour les garçons de surveiller le poirier. Yann se propose le premier, au bout de trois jours il commence à boire et s'endort. La poire du milieu disparaît. Pas grave se dit-il, c'est celle de mes sœurs ! Trois jours après alors qu'il avait encore bu c'est la poire du Sud qui disparaît. Il est très en colère. Claudik, joueur de biniou et fils exemplaire décide de monter la garde et de partager sa poire entre son frère et ses sœurs. Après les douze coups de minuit il voit un bras énorme avec une main identique qui attrape sa poire. Lui vif et équipé tranche la main. Il entend un cri et des souffles caverneux, le bruit de grandes enjambées. Il ramasse la main et la poire et poursuit le voleur, les traces de sang se perdent dans la Forêt du Kranou où vit un ogre dans le château.

Il se dit que le propriétaire de la main finira par réclamer son bien. Et il s'enquière d'un rebouteux dans la rade de Brest, pour obtenir un sachet d'herbes qui recollera la main.

Deux trois jours après, un tambour passe de village en village pour faire l'annonce suivante :

- Le roi de la Forêt du Kranou donnera sa fille Fleur du Kranou en mariage à celui qui le guérira d'une blessure de guerre.

Blessure de voleur ! pense Claudik qui se dirige immédiatement vers le château, avec dans sa besace, son biniou, sa poire et la main, sans oublier le sachet d'herbes. A l'entrée du château, il salue la gardienne, en ces termes :

- Ohé ! duchesse de la porte ! pouvez-vous m'indiquer le meilleur chemin pour le château.

La vieille flattée, après l'avoir découragé, mais devant son obstination, lui indique un chemin qui le conduira sous les fenêtres de la Princesse qui adore la musique et le bal. Elle lui indiquera comment aborder le Roi.

Sitôt dit, sitôt fait... Il danse des gavottes sur le pré, avec Fleur du Kranou, encore plus belle qu'il ne pensait. Puis tous les deux s'en vont voir le Roi. Dans la grande salle d'entrée Claudik voit ses poires d'or exposées, s'approchant du lit, le Roi veut le faire découper par ses quatre cuisiniers anglais, mais leur couteaux se brisent à l'approche du sac, comme par respect sans doute !

- Si j'avais ma deuxième main je t'aurais déjà attrapé, gémit-il.

- Justement je viens vous guérir. Et Claudik de raccomoder la main.

- Seulement elle ne tiendrait vraiment qu'au troisième jour après le mariage de votre fille.

- Avec qui hurle le Roi

- Avec le fils de ma mère...

L'Ogre s'étrangle de rage et meurt.

Claudik épouse Fleur du Kranou, et replante le poirier dans le château après avoir largement doté ses sœurs... Yann avait disparu !

Depuis à chaque Génération il y a juste une Fleur du Kranou que chacun essaye de conquérir.

Aujourd'hui encore, vous qui cherchez à vous marier, renseignez-vous pour savoir si l'Héritière du Poirier aux trois Poires d'or n'est pas encore à marier. Qui sait vous aurez peut être votre chance...

Raconté par Rocheclair Vendredi 7 août, en l'île Molène.